

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 22 novembre 2024

Exercice de sécurité civile le 28 novembre 2024

Un exercice de sécurité civile « grand barrage de Couesques » est organisé par la préfecture de l'Aveyron le jeudi 28 novembre 2024.

Cet exercice simulera la rupture du grand barrage de Couesques (situé entre les communes de Campouriez et de Saint-Hippolyte), suite à une crue exceptionnelle.

À l'occasion de cet exercice, trois dispositifs d'alerte à la population seront testés.

1 - Le dispositif FR-ALERT

La préfecture de l'Aveyron est susceptible d'activer le système d'alerte des populations FR-ALERT qui permet d'alerter et d'informer via une notification ou un SMS, toute personne située dans une zone de danger.

En pratique, ce sont 25 communes aveyronnaises qui seront ciblées par ce dispositif :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| — Almont-les-Junies | — Espeyrac |
| — Ambeyrac | — Flagnac |
| — Asprières | — Florentin-la-Capelle |
| — Balaguier-d'Olt | — Golinhac |
| — Boisse-Penchat | — Le Fel |
| — Bouillac | — Le Nayrac |
| — Campouriez | — Livinhac-le-Haut |
| — Capdenac-Gare | — Saint-Hippolyte |
| — Causse-et-Diège | — Saint-Parthem |
| — Conques-en-Rouergue | — Saint-Santin |
| — Decazeville | — Salvagnac-Carjac |
| — Entraygues-sur-Truyère | — Saujac |
| | — Sénergues |

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

   @Prefet12

Les communes limitrophes peuvent également être concernées par le FR-ALERT y compris dans les départements du Lot et du Cantal (Cadrieu, Cajarc, Capdenac, Cuzac, Faycelles, Frontenac, Larnagol, Laroque-Toirac, Lentillac-Saint-Blaise, Lunan, Montbrun, Montredon, Saint-Pierre Toirac, Cassaniouze, Lapeyrugue, Montmurat, Montsalvy, Vieillevie).

2 - Le Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP)

Le déclenchement du signal national d'alerte s'effectuera en trois cycles successifs d'une durée de 1m41s chacun, séparé par un silence bref. Un second retentissement signalant la fin d'alerte avec un cycle unique d'une durée de 20 secondes interviendra dans les 8 communes suivantes :

- Boisse-Penchot
- Bouillac
- Capdenac-Gare
- Decazeville
- Entraygues-sur-Truyère
- Flagnac
- Livinhac-le-Haut
- Saint-Parthem

3 - La sirène EDF du barrage de Couesques

Les cornes de brume de La Rivière et de Couesques Basses (communes de Saint-Hippolyte), visant traditionnellement à signaler la rupture imminente de l'ouvrage, retentiront.

Consignes à la population :

Cet exercice n'appellera aucune action ou réaction des destinataires de l'alerte.

- Ne pas contacter les numéros d'urgence des forces de l'ordre ou des services de secours.
- Ne pas relayer de fausses informations sur les réseaux sociaux.

Pour rappel, en cas de situation réelle – quel qu'en soit le risque – impliquant le retentissement du signal national d'alerte via les sirènes SAIP, il est demandé à la population de se mettre à l'abri, de se tenir informée (notamment via les réseaux sociaux de la préfecture) et de rester en sécurité jusqu'à la fin de l'alerte.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

   @Prefet12